



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 118513

Texte de la question

Mme Huguette Bello appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la fréquence des suicides et tentatives de suicides à la Réunion, sur les causes qui les provoquent et les moyens de les prévenir. Avec plus de cent suicides par an et plus de dix tentatives par jour, la Réunion n'est pas épargnée par le fléau du suicide dont on sait qu'il fait plus de victimes que les accidents de la route ou les maladies nosocomiales. L'attention se porte particulièrement sur les suicides de jeunes dont plusieurs observateurs indiquent que les statistiques ne donnent qu'une idée approximative. Si les suicides réels sont recensés, des phénomènes comme l'augmentation massive de l'usage, par les jeunes, de certains médicaments ne sont pas suffisamment pris en compte. Pourtant, en même temps qu'ils prouvent l'existence d'un malaise extrême, ils fournissent comme un réservoir aux suicides et aux tentatives de suicide. Les raisons de ces drames sont connues. Les maladies mentales n'en sont pas les premières responsables. Problèmes familiaux liés notamment à des abus sexuels, difficultés scolaires, crainte devant l'avenir en sont les motifs principaux. Dans bien des cas, une écoute amicale et des entretiens confiants conjureraient ce désespoir qui, le plus souvent, signale une difficulté sociale plutôt qu'un problème médical. Mais, dans ce domaine, il y a à déplorer, à la Réunion, de graves carences. Les psychologues de quartier sont très peu nombreux. Les lieux et structures d'écoute disparaissent. L'hôpital ne peut assurer qu'un faible suivi après une tentative de suicide. On compte une seule assistante sociale pour trois collèges et seulement une infirmière scolaire pour vingt mille élèves. C'est pourquoi elle demande au Gouvernement par quels moyens il compte déterminer précisément les causes des suicides et tentatives de suicide à la Réunion, notamment pour ce qui concerne les jeunes, et quelles solutions il envisage de mettre en oeuvre pour faire reculer ce fléau.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118513

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1719